



RÈGLEMENT DU TROPHÉE ET CRITERIUM SENIORS PLENEUF VAL ANDRE 13 et 14 MARS 2025



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les Trophées Seniors 2 et 70 ans pour les Trophées Seniors 3.- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors- remplir tous les critères sportifs d'inscription- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. <p>La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.</p> <p>Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.</p>
TERRAIN	PLENEUF VAL ANDRE Messieurs : 5565 m - Par 72 - SSS : 70.8 - Slope 131 - Marques Jaunes Dames : 4642 m - Par 72 - SSS : 70.9 - Slope 126 - Marques Rouges
FORMULE DE JEU	Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1 ^{er} tour le 12 mars sur réservation des départs au 02 96 63 01 12
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SERIES	Trophée Seniors (Badge fédéral obligatoire) Messieurs : 1 ^{ère} Série Index 18,4 maximum Dames : 1 ^{ère} Série Index 21,4 maximum Critérium Seniors (Joueurs sans badge) Messieurs : 1 ^{ère} Série Index 26,4 maximum Dames : 1 ^{ère} Série Index 29,4 maximum
INSCRIPTIONS	<u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 26 février 2025

	<p>Bulletin d'inscription sur le site de l'association sportive : www.asgolfpva.org La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de l'A.S. le 04/03/2025</p>
	<p>Champ de participants limité à 108 joueurs dont 30 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2025 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la Ligue.</p>
	<p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en priorité 15 places (Messieurs) et 5 places (Dames) dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions • Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, • puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, • puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.
	<p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p>80 € : Joueurs extérieurs non abonnés UGOLF et BLUEGREEN 60 € : Joueurs UGOLF et BLUEGREEN abonnés extérieurs 40 € : Joueurs UGOLF et BLUEGREEN abonnés Ouest 20 € : Joueurs BLUEGREEN abonnés Pléneuf-Val-André</p> <p><i>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</i></p>
TIRAGE DES DEPARTS	<p>1er tour : Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. 2^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1^{er} tour La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour : affichage et sur site www.asgolfpva.org</p>
PRIX	<p>Dames : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut - Messieurs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut.</p>
DÉPARTAGE	<p>En cas d'égalité pour la 1^{ère} place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>
REMISE DES PRIX	<p>À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail</p>
COMITÉ	<p>L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve. S'il n'y a pas d'arbitre, le Comité de l'épreuve pourra sur toute question de règle faire appel à la cellule de veille mise en place par la ligue ou à défaut à la cellule de veille arbitrage de la fédération (voir site arbitrage.ffgolf.org).</p>